ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 du CoDep 79

Lundi 14 novembre 2022

Lieu : Hôtel de la Vie Associative, 79000 NIORT

Invités :
Les membres du comité - Les présidents de club – Tous les licenciés du département
Messieurs les présidents de la FFESSM, du CSNA, du CDOS 79, du CDH79
Madame la présidente du Conseil départemental 79
Monsieur le directeur du SDJES

Participants :
Les membres du comité à l'exception de Christophe Duarte
Les présidents de club : Emily Babin CRENSOA, Renaud Huard 1000 Bulles, Nicolas Guilleminot CARP, Wilfrid Malla APNEE, Alain Maret Les apnéistes du 79, Pierre-Louis Mazoyer Octopus cellois, Juan Rodriguez Compagnons de Neptune,
Julien Foissy, représentant du SDJES
Isabelle Larvoire, vice-présidente de la FFESSM, représente le président de la FFESSM
Sébastien Allègre, président du CSNA

Licenciés du département : 46

Excusés :
Madame la présidente du Conseil Départemental 79
Monsieur le président du CDOS
Monsieur le président du CDH 79
Régis Vion, président du Club de plongée mellois
Christophe Duarte

Absents :
Jean-Michel Massé (club de Thouars)

Ordre du jour :
- Rapport moral
- Intervention des élus et des représentants des institutions présents
- Rapport financier (communication du budget prévisionnel pour la prochaine saison)
- Rapport secrétariat
- Rapports des responsables des commissions
- Réponses aux questions posées par les adhérent-e-s
- Candidatures pour compléter le comité directeur dans la limite des 20 membres statutaires
- Remise de médailles régionales et fédérales
- Pot de clôture

1 - Ouverture de l'AG :

Validité des décisions de l'AG ? Article 4.2.7 des statuts
« L'Assemblée Générale ne délibère valablement sur la première convocation que si les membres présents, représentés (ou ayant voté, le cas échéant, par correspondance), représentent au moins le quart de la totalité des voix du Comité. »

Election pour compléter le comité directeur : pas de candidat

Validation du compte rendu de l'Assemblée générale 2021 : à l'unanimité

2 - Rapport moral du président : validé à l'unanimité

Bonsoir à toutes et tous et merci de vous être déplacés pour ce moment de vie fédérale.

Saluons la présence de :
- Monsieur Julien FOISSY, Conseiller d'Animation Sportive à la SDJES,
- Madame Isabelle LARVOIRE, vice-présidente de la FFESSM représentant le président Frédéric DI MEGLIO (et par ailleurs vice-présidente de notre comité départemental),
- Monsieur Sébastien ALLEGRE, président du comité régional NA.

Madame Coralie DENOUES, présidente du Conseil Départemental, nous prie de bien vouloir l'excuser.

Après mon rapport moral je vous présenterai le point comptable établi par notre trésorier Christophe DUARTE qui n'a pas pu se déplacer ce soir. Ensuite nos invités pourront s'exprimer avant de laisser la parole aux responsables des commissions pour un point sur leurs activités. Enfin nous pourrons terminer la soirée autour de l'en-cas préparé par la commission animation du club APNEE que nous remercions pour leur accueil.

Depuis notre précédente AG les effectifs de nos clubs se sont renforcés sans atteindre toutefois le niveau d'avant Covid. Nous étions, en fin de saison fédérale, 481 licenciés contre 414 pour le précédent exercice (mais 533 avant la crise). Toutefois le niveau de licences à fin octobre laisse augurer un bon score en fin de saison 2022-2023.

Pour ce qui concerne le fonctionnement du Codep, il nous faudrait renforcer l'équipe administrative afin de mieux répartir les tâches, par exemple pour la gestion financière. Je vous rappelle qu'il ne nous reste que deux ans pour préparer ma succession à la présidence en 2024.

L'an prochain sera une étape marquante dans la vie de notre comité puisque nous fêterons les 40 ans de sa création. Les festivités se dérouleront à Celles sur Belle et nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les commissions constituées dans le comité nous feront part de leurs résultats tant dans l'apprentissage de la plongée que dans la formation aux diverses disciplines fédérales.

Beaucoup de ces activités (scaphandre, apnée, nage avec palme, biologie) sont organisées autour de ce formidable outil qu'est le plan d'eau de Saint Lin. Je tiens à remercier sincèrement la SPL des eaux de la Touche Poupard qui nous autorise à utiliser ce site en respectant toutes les précautions qui

s’imposent pour une réserve d’eau potable.

Je suis heureux de vous annoncer le renouvellement de l’agrément du Codep pour les formations de secouristes, ainsi que la création d’un pôle sport-santé au sein du comité. Jean-François Lebaigue nous en reparlera.

Mes remerciements vont aussi à nos partenaires institutionnels et bien sûr aux bénévoles qui oeuvrent dans les clubs et dans le comité pour partager leur passion. Ils sont nombreux à agir à différents niveaux pour animer et faire vivre nos structures.

Merci de votre attention.
Jean-Pierre STEFANATO, président.

3 - Interventions des invités :

Julien Foissy, conseiller d’animation sportive représentant du SDJES

La politique sportive de l'Etat est désormais rattachée au ministère de l’Éducation Nationale dans les services déconcentrés par l’intermédiaire du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). Les sigles changent mais le soutien de l’Etat reste entier, notamment via :
- le soutien à l'emploi via l'ANS (Agence Nationale du Sport) ;
- l'engagement des jeunes dans les associations via le service civique ou plus récemment le Service National Universel (SNU) ;
- les subventions aux projets via l’ANS et le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) mais aussi l'accompagnement technique au développement des ces projets ;
- le soutien en particulier aux projets et actions en direction des publics spécifiques : personnes en situation de handicap, sport santé, etc.
- et tout autre sujet touchant les associations sportives.

Une visite de contrôle a eu lieu sur le site de St Lin et dans le club des Compagnons de Neptune à Bressuire, en présence du CTR David Bonnet. Jean-Pierre Stefanato demande s’il serait possible d’avoir une trame des points de contrôle.

Isabelle LARVOIRE, vice-présidente de la FFESSM

J’ai l’honneur ce soir, en tant que Vice-Présidente de la FFESSM , de représenter notre Président Frédéric Di Meglio et de parler en son nom.

Depuis fin mars, où vous nous avez renouvelé votre confiance et nous vous en remercions sincèrement, beaucoup de choses avancent et évoluent.

En premier lieu le travail de la Commission Technique Nationale sur le rajeunissement de notre filière plongée avec l’accès pour les enfants dés 12 ans au niveau 1, sans dérogation et pour nos jeunes de 14 ans d’obtenir la PE40 sous conditions.

D’autres projets sont en cours de finalisation, l’accès aux jeunes dés 16 ans comme stagiaire moniteur (nécessite une modification du code du sport) ainsi que des sessions de e-learning pour les débutants.

Toujours dans le cadre de la CTN et répondant à une forte demande du ministère des sports, la mise en place de la gestion des risques et du **REX**. Le REX => Retour d’EXpérience à pour objectif premier, de recueillir les témoignages, des situations ou événements rapportés volontairement par les pratiquants (accidents et incidents au cours de pratique - Quasi-accidents - Faits remarquables et bonnes pratiques, relatifs au matériel, aux conditions de pratique…). Et à pour objectif secondaire, d’améliorer

la sécurité des pratiquants quelles que soient les conditions de pratique (Loisir, compétition, mer, piscine, carrière..) et quelle que soit la discipline. La mise en place du site « REX » FFESSM, pour le recueil des événements sera disponible en janvier 2023. Si vous passez par le stand de la FFESSM lors du Salon de la Plongée 2023, l'équipe en charge de son développement sera présente pour répondre à vos questions dans « Espace REX »

Modification des statuts de la FFESSM, soumise au vote lors de l'assemblée générale des 3 et 4 décembre 2022 à Nantes, en deux étapes, la première étant de répondre aux obligations des fédérations délégataires imposées par les modifications du code du sport suite au décret du 24 février 2022, parité dans les instances dirigeantes , modification du code du sport 2 mars 2022 art 29. De son contrat d'engagement citoyens (violence - discrimination dans le sport…) décret du 10 juin 2022. Modification des modalités de vote avec le vote électronique… Vous retrouverez l'ensemble des modifications des statuts avec commentaires pour l'AG

Plusieurs pistes de mécénat en cours à destination du sport santé et de l'éducation à l'environnement.

Pour conclure Frédéric salut chaleureusement les membres du Codep 79, les plongeuses, les plongeurs et les élus ainsi que Jean Pierre Stefanato son Président.

Merci de votre attention Isabelle Larvoire Vice-Présidente FFESSM

Sébastien Allègre, président du CSNA

Sébastien Allègre félicite les participants pour leur présence remarquable qui démontre une forte implication dans le fonctionnement du CODEP.

Dimanche prochain, l'assemblée générale du CSNA sera l'occasion de faire un bilan des actions et d'envisager les perspectives d'avenir du comité. Il invite chacun à s'y rendre.
En 2023, l'AG se déroulera à Rochefort, le 3ème dimanche de novembre. Sébastien Allègre souhaite que les AG se délocalisent régulièrement sur tout le territoire du comité.

Le CSNA propose des aides pour les commissions qui n'existent pas encore dans le CODEP 79 : NAP, hockey subaquatique …

Sébastien Allègre félicite les deux nouveaux MF1 du CODEP 79.

Isabelle LARVOIRE, vice-présidente du CODEP 79

Isabelle Larvoire présente :

- le projet d'évolution du contexte fiscal d'abandon des frais engagés dans le cadre de l'activité bénévole, en particulier la prise en compte des frais de déplacement. Elle va faire parvenir les documents aux clubs.

- « le carrefour des bénévoles ». Les bénévoles sont une ressources clés pour toute la FFESSM ; afin de les soutenir la FFESSM met en place un site où les bénévoles pourront trouver les réponses à leurs questions et découvrir les aides dont ils peuvent bénéficier : https://carrefourdesbenevoles.ffessm.fr/

4 - Rapport financier : validé à l'unanimité

Rapport de Christophe Duarte, présenté par Jean-Pierre Stefanato.

Sur la forme, la gestion des comptes a été faite cette année sur un fichier Excel. Sur le fond, la situation est toujours saine.

Les collectivités soutiennent financièrement le club : L'ANS a attribué une subvention de 3500 Euros, dont une partie n'a pas été utilisée à la suite du report de la descente de la Sèvre. Le département des Deux-Sèvres a attribué une subvention de 445 Euros.

Tous les clubs membres et actifs dans le CODEP ont payé leurs cotisations, pour un total de 1000 Euros. Deux « Extérieurs » au 79 ont également payé une cotisation (le subaqua 86 et le CODEP 17) pour un total de 500 Euros.

Le CODEP a aidé au financement de :

- Commission technique :
  - La carrière de ST LIN
  - La formation/recyclage de TIV.
  - La formation d'initiateurs.
- Commission Handi :
  - Formation EH1
  - Formation MPC
- Sport Santé.
- Commission Secourisme (matériel)
- Commission Bio (séjours plongée et Estran)
- Commission plongée libre (matériel)

La trésorerie du CODEP passe de 10753,11 Euros en début d'exercice à 10994.18 Euros au 31/10/2022.

Le trésorier, Christophe DUARTE

BILAN 2021-2022			
Dépenses		**Recettes**	
Objet	**Montants**	**Objet**	**Montants**
Cotisations - (CDOS-iod-niort asso)	338	cotisation membres	1000
réunion AG	94,33	sub ans	3500
Assurance	404,01	sub departement	445
Divers		retrocession csna	1324,02
commission bio	3154,5	com bio	2801
commission handi	273,85	com PV	24
t shirt	367,5	com tech	2461,22
commission technique	2187,25	divers	300
sport santé	364,73	cotis club ext st lin	500
commission secourisme	1567,2	com secourisme	50
commission plongee libre	278	com handi	445
charges ST LIN	3585,53	divers	
autres actions de formation (cadres)		autres actions de formation	
personnel bénévole	10324	benevolat	10324
charge financière	0	produit financier	5,73
provision	0	reprise pour provision de charges	
TOTAUX	22938,9		23179,97
Perte		Excedent	241,07
		Solde en banque	10994,18
		Compte courant	1548,28
		Livret	9445,9

Prévisionnel 2022-2023			
Dépenses		Recettes	
Objet	Montants	Objet	Montants
Cotisations - CDOS	-220	cotisation membres	1000
réunion AG	100	sub ans	3000
Assurance	-400	sub departement	1000
Commission handi	-600	retrocession cias	1600
commission bio	-2500	com bio	2200
commission PV	300	com PV	0
frais site web&com	-220	plongée libre	0
commission technique	-1200	divers	280
com TIV	-400	cotis club ext st lin	1500
commission secourisme	-140	com secourisme	190
commission plongee libre	-200	com TIV	200
charges ST LIN	-3000	st lin	0
AG des 40 ans	-2500	autres actions de formation	
personnel bénévole	-10000	benevolat	10000
charge financière	0	produit financier	10
provision	0	reprise pour provision de charges	
TOTAUX	-20980		20980

5 – Rapport secrétariat : validé à l'unanimité

- Evolution des effectifs :

Rapport des licences - 02-79-0000 - Deux-Sèvres
Saison 2021/2022

N° structure	Nom structure	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total
02790065	CLUB SUBAQUATIQUE DE THOUARS	9	1	0	10	0	10
02790084	APNEE	165	10	3	131	47	178
02790107	CLUB AQUA. REGION DE PARTHENAY	47	2	0	34	15	49
02790127	CLUB DE PLONGEE MELLOIS	32	8	2	29	13	42
02790132	OCTOPUS CELLOIS	42	1	0	28	15	43
02790135	CLUB COMPAGNONS DE NEPTUNE	48	11	2	41	20	61
02790140	MILLE BULLES	39	8	0	31	16	47
02790225	C.R.E.N.S.O.A.	43	4	2	33	16	49
02790329	LES APNEISTES DES DEUX SEVRES	2	0	0	2	0	2
	TOTAUX :	**427**	**45**	**9**	**339**	**142**	**481**

Rapport des licences - 02-79-0000 - Deux-Sèvres
Saison 2022/2023

N° structure	Nom structure	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme
02790084	APNEE	143	3	2	113	35
02790107	CLUB AQUA. REGION DE PARTHENAY	56	6	0	42	20
02790127	CLUB DE PLONGEE MELLOIS	20	0	8	20	8
02790132	OCTOPUS CELLOIS	17	0	0	8	9
02790135	CLUB COMPAGNONS DE NEPTUNE	39	8	0	33	14
02790140	MILLE BULLES	46	10	0	34	22
02790225	C.R.E.N.S.O.A.	35	5	1	29	12
02790329	LES APNEISTES DES DEUX SEVRES	2	0	0	2	0
	TOTAUX :	**358**	**32**	**11**	**281**	**120**

L'activité reprend bien après la phase COVID. Les adhésions pour la saison en-cours ne sont pas terminées ; l'effectif tend vers les 500 licenciés dans le département.

- Descente de la Sèvre à la nage :

La « Descente de la Sèvre niortaise » à la nage organisée à l'occasion des JO de 2024 par le CODEP79 en partenariat avec le CNN (les nageurs), le SNT (les triathlètes) et l'APNEE (les plongeurs) prévue le 25 septembre 2022 a été annulée pour des raisons de qualité de l'eau. Les partenaires se réunissent en janvier pour fixer une nouvelle date en 2023.

6 - Rapports des commissions :

- Commission technique : validé à l'unanimité

Dominique Misbert présente le bilan et les perspectives.

Journée des Encadrants du 26 mars :

Une trentaine d'encadrants du département se sont retrouvés à Saint Lin pour cette journée de réadaptation.

Le SDIS 79 a participé à cette journée lors d'un exercice de récupération d'un plongeur sur un fond de 20 mètres avec leur bateau.

Nous avons utilisé le PADDLE du CODEP 79 comme élément de sécurité permettant
l'assistance ou la récupération d'un plongeur en difficulté.
Les pompiers utilisent aussi des Paddles comme support.

TIV : Recyclage et formation.

31 TIV ont été recyclés en deux stages :
16 le 27 novembre 2021 dirigé par Francis Nowak dans les **locaux de l'APNEE**
15 le 16 ocotbre 2022 dirigé par Alain Gendron dans les **locaux du CRENSOA**

7 nouveaux TIV ont été formés le 10 avril 2022 dans un stage mené par Francis Nowak et Alain Gendron dans les **locaux de l'Octopus Cellois.**
Une bonne dynamique départementale, donc, avec la participation de trois clubs géographiquement centrés.

Les initiateurs :

☐ **Stage initial du WE des 9 et 10 octobre 2021 : 7 stagiaires**

Examen final du 12 juin 2022 :

5 nouveaux initiateurs ont été diplômés lors de l'examen

☐ **Stage initial de 2022 (WE du 19 et 20 novembre) :**

3 TSI (Tuteurs de Stagiaires Initiateurs) de trois clubs du département sur les quatre TSI.
La collaboration avec les CODEP17 et le CODEP86 a permis de trouver des dates pour former deux de nos TSI, un de nos initiateurs stagiaires et de former les leurs.

13 stagiaires lors du **prochain stage initial des INITIATEURS du CODEP79** :

⇒ 7 stagiaires du CODEP79 (et 1 fera son stage dans le CODEP86) ;
⇒ 2 stagiaires du CODEP17 ;
⇒ 4 stagiaires du CODEP86.

Les Encadrants :

☐ **Deux nouveaux MF1**

Nathalie Moro des Compagnons de Neptune et **Rodolphe Leliard** de l'APNEE à qui nous adressons nos félicitations. Et aussi à **Laurent Bordron** du CODEP16 qui est venu se former depuis plusieurs mois chez nous.

Erika Claudel continuant sa formation au sein du département.

Depuis 4 ans qu'elle a démarré, cette formation des MF1 au sein du département a permis d'accompagner et de conduire à la réussite pas moins de huit MF1.

☐ **Un Niveau 4 : Thierry Dorn**

Projets pour la prochaine saison 2022/2023

⇒ la journée des Encadrants du **25 mars 2023**
⇒ L'examen final initiateur en juin 2023
⇒ Un stage recyclage TIV en fin d'année.

- Commission plongée libre : validé à l'unanimité

Frédéric Guirriec présente le bilan et les perspectives.

Equipe de cadres :

Comporte actuellement :

9 MEF1
4 IE2
4 IE1

Répartis sur les clubs :

APNEE Niort
MILLE BULLES Niort
PLONGEE LIBRE Niort
OCTOPUS Cellois

… mais possibilité pour tous les cadres blocs d'utiliser la passerelle pour être IE1 !

Actions 2021/2022 :

Formation de cadres : 1 MEF 1, 1 IE2

Validation de niveaux :

- apnéiste indoor (cmas 1*) : 8
- apnéiste eau libre (cmas 1*) : 5
- apnéiste confirme eau libre (cmas 2*) : 2
- apnéiste expert (cmas 3*) : 1

Les sorties :

- 15 sorties carrière avec en moyenne 7 plongeurs par sortie, soit 105 plongées
- 3 sorties Oléron sur le Tikili : 25 plongeurs
- 3 sorties fosse de Civaux : 17 plongeurs par sortie

Compétitions :
6 participants avec de beaux résultats

Dynamique monopalme : 166.89 m
Dynamique bi palme : 107 m
Dynamique sans palme (DNF) : 125 m
Apnée statique : 7'03 ''
Pas de participation au 16x25, 16x50, 100 m speed et disciplines verticales

Les comptes de la plongée libre :

Achat d'une nouvelle bouée (remplacement bouée usagée) et de deux poulies pour un total de 289 €

Projets :

- Organisation d'une journée type compétition
- Proposer des sorties techniques (compensation notamment)
- Proposer une sortie ludique exploration

Conclusions :

L'activité se porte bien.
Certaines sorties ne seraient pas possibles sans la participation de clubs extérieurs au département, notamment pour les sorties Civaux et Oléron.
Néanmoins les participants du codep 79 ont un retour très positif.
La pratique peut aussi être ponctuelle pour affiner la pratique du niveau 4 ou MF2 scaphandre.

- Commission Environnement et biologie subaquatiques : validé à l'unanimité

Sylvie Toulouse présente le bilan et les perspectives.

Saison 2021/2022
Cadres actifs : TOULOUSE Sylvie FB1P (CARP) Responsable
VIGNIER Emmanuelle FB1P (APNEE) Adjointe
PINEAUD François Régis FB1P (APNEE)
CARON Odeline FB1P (APNEE)
BOILEAU Nicolas stagiaire FB1P (CARP)

FORMATION PB1 :

– Sortie à Yeu les 25/26 Septembre 2021 . Cette sortie devait avoir lieu à la Pentecôte, repoussée pour cause de mauvais temps . 4 stagiaires
– Dernière journée de théorie PB1 le 5 décembre . A la suite de cette journée , validation de 2 PB1 : Karine MALLA et Xavier TREYVE
– Pas de formation PB1 d'organisée. Par contre, plusieurs sorties.
– 5/6 mars week-end Oléron organisé par Odeline FLORENS. Estran le 5 à Chassiron commentée par 1 intervenant du CPIE Marennes-Oléron . Le 6 , ramassage capsules de raies sur la plage de Chaucre et détermination . Nous en avons profité pour faire du ramassage de déchets . Une dizaine de personnes (Niort et Parthenay)

– 20 mars . Estran à Loix en Ré . Une dizaine de personnes également (Niort et Parthenay)
– Sortie Bio à l'Aber Whrac'h le 4/5/6 juin . Réservé pour 18 plongeurs .

PROSPECTION ANODONTES :

– Une convention a été signée entre 2 Sévres Nature Environnement et le CODEP 79 pour permettre à la com BIO de faire de la prospection / comptage d'anodontes dans différents cours d'eau des 2 Sèvres
– Plusieurs prospections ont été effectuées dans la Sévre Niortaise et dans le Thouet

ACHAT D'UNE VALISE D'O2 :

Suite à l 'accord donné lors d'un précédent CODIR , l'achat a été effectué (Nicolas BOILEAU) . Cette valise sera disponible pour les autres commissions

- Cet achat va nous permettre d'effectuer des prospections pour le comptage des mulettes dans les cours d'eau .
- Présentation de la valise par Nicolas BOILEAU
- Stockée à Parthenay et prêtée sur demande aux autres commissions .Notamment lors d'une journée Ramassage de déchets (APNEE) le 18/09 dans le cadre du World Clean Up Day
- Bertrand FAURE gère un planning d'emprunt de matériel

SORTIE APNEE/COM BIO :

- Sortie sur le Tikili . DP Emmanuelle VIGNIER
- Prévues un sortie par mois Juin , Juillet et Aout

SUIVI ENVIRONNEMENT PLAN D'EAU DE SAINT LIN :

- Rencontre avec 2 chargés de mission du Département (Odeline , Philippe B., JP Stéfanato ..)
- Le projet est mis en stand-by jusqu'à fin 2022-début 2023 car le département est en train de refondre sa politique pour les espaces naturels et les sports de plein air .
- Ce qui n'empêche pas de prendre note des observations des plongeurs qui nous parviennent .
- Une approche des élus du département est en cours afin qu'ils aient déjà entendu parler de notre projet (Maire de Parthenay , Saint Lin etc. …)

PROJETS 2022/2023 :

- Formation PB1 : dates à définir
- Sortie Bio 27/28 et 29 mai . Lieu à définir
- Ramassage et Identification des capsules d'oeuf de raie sur Oléron . Date à définir
- Sortie Estran Loix en Ré . Date à définir
- Visite Aquarium eau douce Pescalis . Date à définir
- Recherche et Identification Bivalves eau douce . Dates à définir , en fonction de la disponibilité de notre contact de DSNE (2 Sévres Nature Environnement)

- Commission secourisme et sport santé : validé à l'unanimité

Rapports présentés par Jean-François Lebaigue

- ✓ Commission secourisme (J-F Lebaigue - Eric Murzeau)

Bilan saison 2021/2022:

Formation RIFA (Réactions et Intervention Face à un Accident) :

- Plongée
- Apnée

Formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) : 0
(Agrément préfectoral non renouvelé en 2021)
Formation ANTEOR (Animer l'apprentissage des Techniques d'Oxygénothérapie-Réanimation)

Le **7/09/2022,** la préfecture des Deux-Sèvres a renouvelé notre agrément et autorise, pour une période de 2 ans, la formation et la délivrance du PSC1.

A ce titre, l'équipe pédagogique est composée d'1 médecin référent (Olivier CAMUS) et de 2 formateurs en prévention et secours civiques, à jour du recyclage annuel. (J-F LEBAIGUE et P-J DURAND). Elle est à disposition des clubs pour des formations PSC1 et/ou RIFAP et ANTEOR.

La formation PSC1 « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » est la formation de base aux premiers secours à destination du grand public et des professionnels.

La formation PSC1 est vivement recommandée pour certaines activités : professionnels de l'enfance, des soins à domicile, de l'animation socioculturelle, les associations sportives, etc... Elle est également exigée par la loi pour l'exercice de certains métiers ou l'inscription à certains concours ou examens.
La formation PSC1 est à la portée de tous, dès 10 ans et sans limite d'âge. La formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne: comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc.

Durée : 7 h de face à face pédagogique soit 1 journée de formation PSC1 (Minimum 4 candidats-Maximum 10 candidats)

Intervenant : Moniteur en prévention et secours civiques titulaires du BNMPS et PAE1, inscrit sur la liste de l'équipe pédagogique déclarée en préfecture. Ils sont recyclés annuellement.

Animer l'apprentissage des techniques d'oxygénothérapie - réanimation ANTEOR

Les encadrants souhaitant valider les capacités 4 et 5 des compétences RIFA subaquatique doivent être titulaires de la compétence ANTEOR.

CONDITIONS DE CANDIDATURE
Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
Etre titulaire, à minima, du diplôme d'initiateur (toutes disciplines).
Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent).

ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION
Le volume horaire global de formation doit être au minimum de 3 heures.

VALIDATION ET DÉLIVRANCE DE LA QUALIFICATION
La validation et la délivrance de la compétence ANTEOR sont de la responsabilité des commissions régionales.
Dans le cas où un comité départemental dispose de l'agrément préfectoral pour organiser des formations de premiers secours, alors la commission technique régionale peut déléguer cette formation au département.
Elle est animée par un membre de l'équipe pédagogique de référence déclarée en préfecture (moniteur national de premiers secours ou médecin) licencié à la FFESSM.
La compétence est délivrée par le comité départemental, sous la responsabilité du président du comité départemental et du formateur ayant animée la formation.

Le Codep est doté:
d'un lot conforme à la formation PSC 1.
D'un Défibrillateur de formation.
D'une bouteille inerte d'oxygénothérapie.
De mannequins pour la formation RIFAP.
Ces matériels restent à la disposition des clubs pour leur formation RIFA. (50 € par emprunt).

Le RIFAP est obligatoire pour l'obtention des niveaux N3 et Initiateur

Rappel et sensibilisation:
Il appartient aux titulaires de la compétence ANTEOR de maintenir son niveau de compétences en continuant une auto formation (lecture régulière des référentiels de formation), tout en mettant en pratique ses savoirs sur le terrain, pour obtenir une certaine expérience. En effet, la formation initiale reçue doit être entretenue et exercée.

Ainsi, la FFESSM conseille à tous les titulaires de la compétence ANTEOR et de la compétence RIFA, de maintenir opérationnel leur savoir-faire aussi bien sur l'utilisation et l'entretien du matériel que sur la pratique des gestes essentiels afin de pouvoir assurer efficacement la sécurité de tous.

A ce titre, une réactualisation des connaissances devrait être effectuée aussi souvent que nécessaire. (Contactez nous)

Eric MURZEAU, formateur en secourisme (non recyclé), propose son expertise pour les remises à niveau des ANTEOR au sein de vos clubs.
En prévision, année 2023:
2 formations PSC1: 2 samedis à définir en 2023 et 1 formation ANTEOR si demande.

- ✓ Formation cadre FFESSM Sport Santé

Le « Sport Santé » est un enjeu de santé publique : (Inscrit dans le plan national de santé publique)

La Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 s'articule autour de 4 axes :
- La promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive.
- Le développement et le recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique.
- La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants.
- Le renforcement et la diffusion des connaissances

Objectif principal : Améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun, au quotidien, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie.

Le sport est considéré comme un médicament pour la santé physique et mentale.
Les fédérations sportives sont mises à contribution. Besoin de former des « cadres Sport Santé ». Objectif fédéral : 200 cadres fin 20222. (E3 mini)
3 cadres formés au sein du département.
3 niveaux

1- Sport bien être / Palmer vers son bien être :
Enjeu : Encourager la pratique d'une activité physique et sportive à tous les âges de la vie, de manière régulière, durable et adaptée et lutter contre les comportements sédentaires dans la vie quotidienne.
2- Sport sur ordonnance / Palmer vers sa santé :
Enjeu : Reconnaître le rôle majeur de l'activité physique adaptée (APA) dans un parcours de soin pour le traitement des maladies chroniques et pour des patients atteints d'affectation longue durée.
Permettre aux médecins traitants de prescrire une APA à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical.
3 - Sport médicalisé (A part le Handi-Sub pour notre fédération.) Du ressort des paramédicaux.

- Commission Handisub : approuvé à l'unanimité

Rapport présenté par Philippe Burguy

Une priorité du projet sportif fédéral 2021 > 2024 dans le cadre de l'objectif « Sport pour tous »

Pour une pratique transversale :
« L'axe de travail est donc de développer la pratique Handisub® dans toutes les commissions »

Bilan Handisub 2021 2022

Formation EH1, les 12 et 13 mars 2022
8 stagiaires dont 2 hors CODEP 79

Fomation MPC – Module complémentaire
Handicap mental, psychique et cognitif
8 octobre 2022
5 stagiaires

Favoriser la création de sections handisub permanentes dans les clubs

Mutualiser les ressources humaines du CODEP pour réaliser des projets Handisub dans tout le 79

- Commission plongée sportive en piscine (PSP) : validé à l'unanimité

Rapport présenté par Lesley Agnew

Bonsoir ami(e)s plongeuses / plongeurs,
Je vous remercie d'excuser mon absence ce soir – cette vie de retraitée est tout sauf du repos !!!
La commission PSP existe dans le département uniquement sous forme d'un moyen ludique pour améliorer ses performances physiques et nullement en compétition (sauf des compétitions « internes » - un grand succès chaque année à Parthenay en fin de saison !!). Je voudrais, encore une fois, remercier Bertrand FAURE et Jean-Philippe BREMAUD qui organisent des séances de PSP une fois par mois au sein du CARP.
Comme déjà dit, je souhaite laisser ma place en tant que référant – place aux jeunes !!
Le mot de la fin, je le réserve à Sébastien ALLEGRE !! Désolée de ne pas t'avoir vu ce soir.
Pour la petite histoire, c'était Seb qui m'a « poussé » à l'époque pour introduire et développer la PSP dans la région de la Nouvelle Aquitaine et à me présenter à la Présidence Régionale – c'étaient des bons moments et je te remercie Seb – j'espère te revoir un de ces jours !
Bonne soirée à tous !

- Commission photo-vidéo : approuvé à l'unanimité

Rapport présenté par Olivier Cluzeau :

SAISON 2021-2022

- ✓ Le questionnaire de « besoins » de la saison 2021-2022, ayant recensé 3 personnes, dont une hors département, nous n'avons pas organisé de programme de formation pour l'année.
- ✓ Action de support Vidéo pour l'activité « Tir sur cible ». Plusieurs séances de prises de vues (avril/mai/juin 2022) afin de produire plusieurs montages vidéo sur la présentation de l'activité.

SAISON 2022-2023

- ✓ Le questionnaire de « besoins » de la saison 2022-2023 est en cours (6 retours au 07/11/2022). Les personnes ayant répondues au questionnaire seront informées de la suite du programme.

- Bilan carrière de St Lin : Olivier Cluzeau

Mois	CODEP - Ens.	CODEP - Ens. (V)	Club - Ens.	Club - Ens. (V)	Club - Explo	Club - Explo (V)	Club - Nap	Club - Nap (V)	CODEP - Apnee	Club - Apnee
janvier	2	9	13	6	0	0	0	0	0	0
février	23	8	13	12	0	2	0	0	0	1
mars	10	11	15	12	0	0	0	0	0	1
avril	0	36	36	19	0	0	0	0	0	0
mai	0	16	52	27	0	0	1	43	1	0
juin	1	5	24	43	0	2	13	7	0	0
juillet	5	1	22	88	0	3	0	39	1	0
août	0	15	25	127	0	2	6	18	0	2
septembre	2	5	9	10	1	1	1	3	0	2
octobre	1	5	24	35	3	0	8	4	1	4
novembre	1	0	37	19	0	1	0	0	0	0
décembre	3	4	21	12	0	1	0	0	0	0
Total	**48**	**115**	**291**	**410**	**4**	**12**	**29**	**114**	**3**	**10**

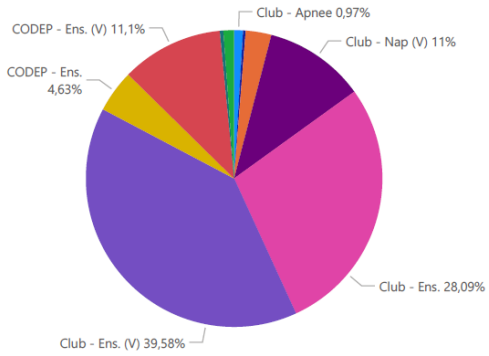

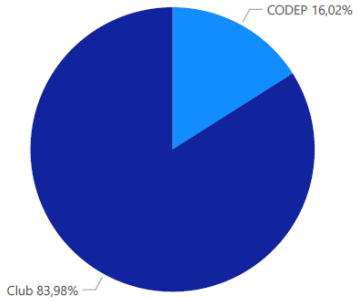

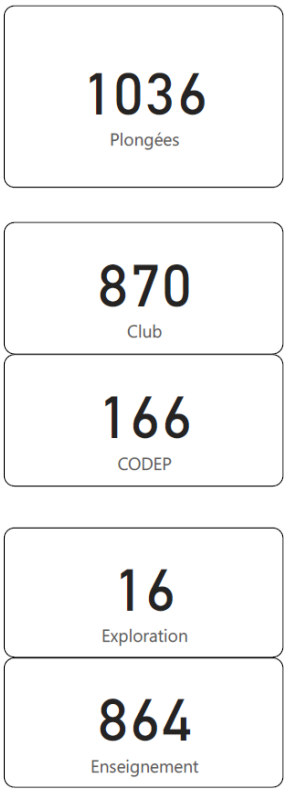

- Commission matériel : approuvé à l'unanimité

Rapport présenté par Bertrand Faure

Bilan, suivi matériels codep :

-Un point sur les matériels du CODEP 79, attribués aux différentes commissions, est en cours (descriptif, état, lieu de stockage…)
-Réservation de matériel : chaque Club voulant bénéficier de matériel doit en faire la demande auprès du CODEP (un planning est place permettant de savoir ou se trouve le matériel et s'il est disponible)

Ci-dessous : inventaire au jour de l'AG

COMMISSION	TYPE	MARQUE	RESPONSABLE	LIEU DE STOCKAGE	Remarques	Date d'achat	Valeur d'origine	Valeur résiduelle	Etat du matériel
Biologie et Environnement	Documents de secours et Tablette de notations		Sylvie TOULOUSE	Local Gatinéo CARP à Parthenay		2021			NEUF
Biologie et Environnement	Divers matériels de secours		Sylvie TOULOUSE	Local Gatinéo CARP à Parthenay		2021	43		NEUF
Biologie et Environnement	Trousse de premiers secours		Sylvie TOULOUSE	Local Gatinéo CARP à Parthenay		2021	10		NEUF
Biologie et Environnement	Sac de transport bouteille oxygène	DIMATEX	Sylvie TOULOUSE	Local Gatinéo CARP à Parthenay		2021	130		NEUF
Biologie et Environnement	Bouteille oxygène SL	AIR LIQUIDE	Sylvie TOULOUSE	Local Gatinéo CARP à Parthenay		2021	661		NEUF
PHOTO VIDÉO	pack : Pack Sony/Ikelite HS5 + 8go -Caisson Ikelite pour Sony HS5 60 mètres -Appareil Sony HS5 (batterie/chargeur/notice inclus) -Carte 8Go SDHC -Etui de transport et	SONY	Olivier CLUZEAU		Matériel perdu lors de la sortie Cadaques 21 au 29 mai 2011	2010	592 €	0 €	
PHOTO VIDÉO	Phare vidéo lux Dragonsub		Olivier CLUZEAU			2011	395 €		
PHOTO VIDÉO	Ensemble bras + fixation + platine		Olivier CLUZEAU			2011	50 €		
PHOTO VIDÉO	vidéo projecteur Mitsubishi		Olivier CLUZEAU		Pas d'emprunt par les membres	2011	765 €		
PHOTO VIDÉO	APN Panasonic TZ 20+ CAISSON PANASONIC + carte Transcend HC16 GO	PANASONIC	Olivier CLUZEAU			2011	605 €		
PHOTO VIDÉO	Phare vidéo lux Dragonsub		Olivier CLUZEAU			2012	395 €		
PHOTO VIDÉO	Ensemble bras + fixation + platine		Olivier CLUZEAU			2012	50 €		
PHOTO VIDÉO	Ecran Krimex		Olivier CLUZEAU		Pas d'emprunt par les membres	2012	226 €		
SOUTERRAINE	3 dévidoirs 90 m	DIR ZONE	Jean-Pierre STEFANATO			2012	345 €	150 €	bon
SOUTERRAINE	6 lampes de casques R1	SEAC SUB	Jean-Pierre STEFANATO			2012	234 €	120 €	bon

- Commission souterraine : approuvé à l'unanimité

Rapport présenté par Jean-Pierre Stefanato

Stages plongée souterraine

- ✓ Stage découverte juin 2022 : 3 cadres (un du 79), 5 stagiaires, 2 guides PS3 (un du 79)
- ✓ Stage de novembre 2022 : 3 cadres (un du 79), 4 stagiaires (2 du 79, validés PS2 à l'issue du stage), 4 autonomes (3 du 79) .

Activités France

- ✓ Expédition Glane (pilote Gilles JOLIT) : plusieurs dates, (participants du 79).
- ✓ Entrainements à la plongée souterraine à la carrière de St Lin : travail sur fil, side-mount, recycleur.

La plupart de ces activités sont réalisées sous l'égide de la commission régionale Nouvelle Aquitaine

7 – Remise d'une médaille fédérale

Une médaille fédérale est remise par Jean-Pierre Stefanato à Christine Giboulot en remerciement des services rendus : secrétaire de club puis du CODEP 79.

La séance est levée à 22h00, le président convie les participants au pot de clôture.

Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports – SIRET 775 559 909 00012 – NAF 926C – TVA : FR 06 775 559 909

www.ffessm.fr N° Indigo 0 820 000 457